

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date: 30 octobre 2020

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconfinement : Liste des équipements/services de la Ville de Parthenay fermés ou ouverts au public

Suite à l'annonce du Président de la République du reconfinement national à partir du vendredi 30 octobre et, a minima, jusqu'au 1er décembre, la Ville de Parthenay détaille les modalités d'ouverture ou les fermetures des équipements et services de la collectivité, en application du décret du 29 octobre 2020 n°2020-1310.

Dans tous les cas, l'accès aux équipements et espaces ouverts doit se faire dans le strict respect des gestes barrières de protection contre la Covid-19.

Ouverts au public

- Cimetière
- Pybus
- Halles
- Fourrière municipale
- Hôtel de ville et de la communauté de communes
- Maison du Cœur de Ville
- Restauration scolaire
- Services techniques rue Denis Papin
- Maison de la solidarité
- Les Bergeronnettes
- Police municipale
- Parcs et jardins, à l'exception des aires de jeux (Jardin public, Jardin Férolle, Base de loisirs, Parc des Loges)

Pour l'ensemble de ces équipements et services, les horaires et modalités d'ouverture restent identiques aux horaires habituels.

Fermés au public jusqu'à nouvel ordre

- Musée d'Art et d'Histoire
 - Domaine des Loges
 - Palais des congrès

- Parc des sports L'Enjeu*
- Stade Brisset*
- Stade des Loges*
- Salle des Grippeaux*
- Salle de l'EN*
- City stade
- Skate Park
- Aires de jeux
- Salles de réunion
- Archives
- Salle Diffart et Rock School
- Centre Ernest-Pérochon
- Salle de danse et de chant de l'Archipel
- Maison des cultures de pays
- Chapelle des cordeliers

Les modalités d'ouverture peuvent être amenées à évoluer selon les annonces gouvernementales.

Par ailleurs, les informations à destination des usagers, liées à la Covid-19 pour la Ville de Parthenay sont sur le site internet de la collectivité.

| cc-parthenay-gatine.fr/coronavirus

^{*} sauf dans le cadre scolaire